

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 30 janvier 2020

DCM N° 20-01-30-18

**Objet : Associations étudiantes : subventions de fonctionnement 2020 pour les associations conventionnées et financement de projet.**

**Rapporteur: M. le Maire**

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les associations conventionnées et la manifestation ci-dessous mentionnées.

1/Associations étudiantes conventionnées

**a) Diffu'Son**

Créée en 2005, l'association promeut et accompagne la création musicale étudiante. Elle organise régulièrement des concerts et anime le Cais'Son, un local de répétition installé dans un container maritime sur un terrain du CROUS situé sur l'Ile du Saulcy. En 2020, elle a comme projets spécifiques d'organiser son festival annuel, le Saulcy Blaster, et d'ouvrir le Cais'Son à d'autres publics.

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

**b) Association Inter-Culture Promotion**

L'AICP propose un accompagnement permanent et un hébergement d'urgence aux nouveaux étudiants étrangers arrivant sur le territoire, dans un appartement sis dans le quartier de la Patrotte, en lien avec MHT. Elle les accompagne également dans leurs démarches administratives et organise des temps conviviaux leur permettant de mieux s'intégrer dans la cité. En 2020, elle poursuivra son accompagnement d'aide à l'installation des étudiants en récupérant des meubles et de la vaisselle pour les installations.

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

**c) Radio Campus Lorraine**

Radio associative, étudiante, culturelle et lorraine, RCL a pour objet d'être une pépinière de

recherche de nouveaux contenus radiophoniques. Elle émet en FM sur le 106.1 à Metz. L'équipe bénévole est composée d'une trentaine de bénévoles-étudiants des différents campus messins, elle se déplace pour des émissions en extérieur et en public. Implantée dans les locaux du CROUS Lorraine sur le Campus du Saulcy depuis janvier 2016, les bénévoles y animent actuellement 15 émissions différentes et 5 nouvelles émissions sont en préparation.

L'association compte deux salariés, un chargé de développement et un coordinateur d'antenne. Elle organise régulièrement des formations pour ses bénévoles sur des sujets variés (technique, réalisation d'émission, mise en voix, interview, reportage, ...) et propose également des formations civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique de Moselle. Dans une volonté de développement axée sur l'éducation populaire, l'association anime des ateliers d'éducation aux médias intitulés « Donne Ta voix » et s'adressant principalement à des publics spécifiques et non-initiés à la radio. Un partenariat avec l'association Carrefour a lieu depuis 2018 et sera reconduit en 2020 et l'association est en contact avec le Centre Social de Bellecroix pour plusieurs projets d'ateliers (périscolaires, projet Cité'Cap). Elle est également en contact avec de nombreuses associations locales qui viennent régulièrement promouvoir leurs événements et manifestations sur ses ondes et participe plus ponctuellement par des émissions en extérieur à des galas ou autres manifestations organisées par des associations (principalement étudiantes).

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

## 2/Projet des Journées Franco-Allemandes

Les étudiants du Master en Relations Internationales et Management Franco-Allemand de l'Université de Lorraine, cursus double diplôme Metz-Mayence, organisent, avec le soutien de la Ville de Metz depuis 2010, les Journées Franco-Allemandes : événements culturels et festifs symbolisant l'amitié existant entre les deux pays, et ce particulièrement dans la Grande Région. Ce programme de festivités culturelles et gastronomiques, se déroulera du 24 janvier au 02 février et s'articulera notamment autour du Forum des Artistes Amateurs de la Région (FAAR) les vendredi 24 et samedi 25 janvier 2020 à Bliiida, un Festival de courts-métrages franco-allemands « les Ptit Claps » le vendredi 31 janvier au cinéma Klub, le Marché des produits du Terroir, un marché de producteurs locaux, qui aura lieu dimanche 02 février au Centre socio-culturel de Metz-Magny, et enfin un concert, Metz en Musik, qui aura lieu également le 02 février à la cathédrale.

Il est proposé d'accorder une subvention de 500,00 €.

Afin de permettre aux trois associations étudiantes conventionnées de réaliser leurs projets annuels 2020, et à l'association AMFA d'organiser les Journées Franco-Allemandes, il est proposé de statuer sur une participation au financement des dépenses liées à ces projets avec un montant global de subventions de 9 230 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de 9 230 € :

#### Au titre du conventionnement

Association Diffu'Son.....	2 910 €
Association Inter Culture Promotion (AICP) .....	2 910 €
Association Radio Campus Lorraine.....	2 910 €

#### Au titre des projets

Association AMFA.....	500 €
-----------------------	-------

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et les avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2020.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 13

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**